



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Autoroutes : Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 8107

Texte de la question

M Jean Tardito expose a M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, que l'autoroute A 50 de dégagement de Marseille vers l'Est fait partie du domaine de l'Etat jusqu'a Aubagne a partir d'ou les branches vers Toulon et Aix-Nice (A 501) ont ete concedees a la societe Escota. Le tronc principal Marseille-Aubagne qui interesse les communes de Marseille, de La Penne-sur-Huveaune et d'Aubagne a fait l'objet d'une premiere tranche d'eclairage public mise en service en octobre 1986 sur la seule commune de Marseille. Cet equipement apporte incontestablement une large contribution a la securite et au confort sur un axe dont le trafic est en augmentation continue. Il devient d'une extreme urgence de poursuivre l'effort entrepris et ce d'autant plus que le passage brutal dans la partie non encore eclairee constitue un danger important. Il lui demande si on peut esperer a bref delai la realisation complete du programme engage, la situation presente pouvant laisser penser, depuis plus de deux ans, que l'eclairage realise a ete fait dans l'interet d'un grand centre commercial qui se situe pratiquement a la limite de zone eclairee.

Texte de la réponse

Reponse. - Le niveau de trafic constate sur l'autoroute A 50 conduirait a poursuivre la mise en place d'un éclairage public pour le confort et la securite des usagers. Des etudes approfondies sont d'ailleurs en cours pour actualiser nos connaissances sur l'apport de l'eclairage en matiere de securite. Toutefois, les credits dont dispose le ministere de l'équipement, du logement, des transports et de la mer ne lui permettent pas de financer cette operation dans l'immediat.

Données clés

Auteur : [M. Tardito Jean](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8107

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 1989, page 210